

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES ET RESTE À CHARGE MAXIMUM

Équipement / Travaux	Ma Prime Rénov' Plafond des Dépenses Éligibles (en TTC)	Green Save Planet Reste à Charge Maximum (en TTC)
Audit énergétique	800€	80€
Borne de recharge pour véhicule électrique	1 000€	100€
Chaudière à bûches	16 000€	1 600€
Chaudière à granulés	18 000€	1 800€
Chaudière gaz à très haute performance énergétique	4 000€	400€
Chauffage solaire combiné, dont appoint	16 000€	1 600€
Chauffe-eau solaire individuel, dont appoint	7 000€	700€
Chauffe-eau thermodynamique	3 500€	350€
Dépose de cuve à fioul	1 250€	125€
Foyers et inserts (bûches ou granulés)	4 000€	400€
Partie thermique d'un équipement PTV eau	4 000€	400€
Poêles à bûches	4 000€	400€
Poêles à granulés	5 000€	500€
Pompe à chaleur (PAC air/eau)	12 000€	1 200€
Pompe à chaleur géothermique (PAC capteurs horizontaux et verticaux)	18 000€	1 800€
Raccordement à un réseau de chaleur	1 800€	180€
Raccordement à un réseau de froid	1 800€	180€
Ventilation double flux	6 000€	600€
Isolation des murs par l'extérieur	150€/m ²	15€/m ²
Isolation des murs par l'intérieur	70€/m ²	7€/m ²
Isolation des planchers bas	50€/m ²	5€/m ²
Isolation des rampants de toiture / plafonds de combles	75€/m ²	7.50€/m ²
Isolation des toitures terrasses	180€/m ²	18€/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (en remplacement simple vitrage)	500€/m ²	50€/m ²
(OM) Protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnements solaires	200€/m ²	20€/m ²

A parapher :